

**RAPPORT ANNUEL DES PROGRAMMES ET DES ACTIVITÉS
EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE 2021-2022**

SOMMAIRE EXÉCUTIF

1 Pour l'année 2021-2022, les programmes du Plan global en efficacité énergétique (PGEÉ)
 2 d'Énergir ont atteint 106 % des économies annuelles nettes prévues, permettant ainsi à ses
 3 clients de réaliser des économies de gaz naturel nettes totales de 51,4 Mm³. Ces économies se
 4 sont traduites par des réductions nettes proportionnelles de 98 728 tonnes de gaz à effet de serre
 5 (GES), soit un total légèrement plus élevé que la prévision de 93 058 tonnes de GES.

6 Énergir a ainsi atteint pour une quatrième année consécutive la cible prévue du Plan directeur
 7 2018-2023, tout en prenant en considération les ajustements à la marge autorisés par la Régie
 8 dans les causes tarifaires 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022. Au cumul des quatre premières
 9 années du Plan directeur 2018-2023, les économies d'énergie nettes réelles du PGEÉ d'Énergir
 10 ont légèrement surpassé les prévisions, comme illustrées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1
Économies nettes annuelles et cumulatives du PGEÉ 2018-2022

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Total
Prévision (Mm ³)	38,3	41,7	41,1	48,4	169,6
Réel (Mm ³)	38,8	42,7	42,8	51,4	175,7
Taux de réalisation	101 %	102 %	104 %	106 %	104 %

11 Comme en fait foi le Tableau 2, la plupart des programmes du PGEÉ affichent de bonnes
 12 performances au chapitre des économies d'énergie nettes. Pour une deuxième année
 13 consécutive, le programme *Construction et rénovation efficaces* s'est particulièrement démarqué
 14 avec un taux de réalisation de 283 % en 2021-2022.

Tableau 2
Économies nettes par programme (Mm³)

	Prévision 2021-2022	Réel 2021-2022	Taux de réalisation
Appareils efficaces - Résidentiel	0,5	0,3	66 %
Appareils efficaces – Affaires	7,5	5,5	73 %
Construction et rénovation efficaces	3,4	9,7	283 %
Diagnostics et mise en œuvre efficaces	35,5	35,5	100 %
Énergie renouvelable	1,2	0,3	26 %
Innovation efficace	0,3	0,1	23 %
Total	48,4	51,4	106 %

1 Comme illustré dans le Tableau 3, 10 563 participants bruts ont tiré profit des programmes du
 2 PGEÉ d'Énergir au cours de l'année 2021-2022, ce qui leur a permis de réduire leur facture
 3 énergétique et de contribuer activement à la lutte contre les changements climatiques. Le taux
 4 de réalisation de la participation prévue du PGEÉ de 122 % en 2021-2022 s'explique en bonne
 5 partie par un résultat record du programme *Soutien MFR* avec 6 329 participants, soit un nombre
 6 de ménages dix fois plus important que celui prévu.

Tableau 3
Nombre de participants bruts par programme

	Prévision 2021-2022	Réel 2021-2022	Taux de réalisation
Appareils efficaces - Résidentiel	4 300	1 913	44 %
Soutien MFR	610	6 329	1 038 %
Appareils efficaces - Affaires	3 338	2 095	63 %
Construction et rénovation efficaces	100	71	71 %
Diagnostics et mise en œuvre efficaces	298	143	48 %
Énergie renouvelable	34	9	26 %
Innovation efficace	8	3	38 %
Total	8 688	10 563	122 %

7 Énergir a analysé les résultats de consultations tenues auprès de 121 clients et firmes de génie
 8 au cours de l'été 2022 afin de mieux comprendre les taux de réalisation de la participation prévue
 9 qui sont inférieurs à 100 % pour les deux programmes générant le plus d'économies d'énergie
 10 nettes dans le cadre du PGEÉ, soit *Construction et rénovation efficaces* et *Diagnostic et mise en*
 11 *œuvre efficaces*. Plus spécifiquement, ces travaux visaient à comprendre les raisons pour
 12 lesquelles des projets qui avaient une forte probabilité d'être complétés et de recevoir l'aide
 13 financière d'Énergir ne se sont pas matérialisés en 2021-2022. Rappelons qu'un participant au
 14 PGEÉ est comptabilisé lorsque le projet a été implanté et l'aide financière d'Énergir a été versée.

1 Les résultats clés de ces consultations sont présentés ci-dessous :

- 2 • 45 % des répondants ont indiqué avoir implanté leur projet au cours de
3 l'année 2021-2022, mais n'ont pas été en mesure de soumettre la documentation requise
4 pour compléter leur dossier et permettre ainsi à Énergir de leur verser l'aide financière
5 avant le 30 septembre 2022. Soulignons qu'Énergir a effectué de multiples relances
6 auprès de clients dans le but de les aider à compléter leur dossier;
- 7 • 39 % des entités consultées ont décidé de reporter leur projet. Les principales raisons
8 évoquées, lorsque l'information était disponible, sont le manque de main-d'œuvre, les
9 retards d'approvisionnement en matériaux et, de manière générale, la pandémie de la
10 COVID-19;
- 11 • 17 % des participants consultés ont décidé d'annuler leur projet, sans toutefois en préciser
12 les motifs.

13 Sur la base de ces résultats, Énergir constate qu'un bon nombre des projets prévus, mais non
14 comptabilisés en 2021-2022 se matérialiseront probablement au cours de l'année 2022-2023 et
15 des années subséquentes pour les programmes *Construction et rénovation efficaces* et
16 *Diagnostic et mise en œuvre efficaces*. Énergir considère que ce constat pourrait aussi
17 s'appliquer pour les autres programmes du PGEÉ affichant un taux de réalisation de la
18 participation prévue inférieur à 100 %, puisque les motifs invoqués par les clients participants aux
19 programmes *Construction et rénovation efficaces* et *Diagnostic et mise en œuvre efficaces*
20 pourraient tout autant s'appliquer.

21 Le Tableau 4, à la page suivante, présente le récapitulatif financier, tant au niveau des aides
22 financières que des frais d'exploitation. Ainsi, le PGEÉ d'Énergir a nécessité des ressources
23 financières de 36,5 M\$ pour l'année 2021-2022, soit 1,3 M\$ de plus que les 35,2 M\$ prévus et
24 autorisés par la Régie dans la Cause tarifaire 2021-2022 (R-4151-2001)¹. Notons que ce léger
25 dépassement du budget total du PGEÉ est à l'intérieur de la limite autorisée de 15 % par la
26 Régie². Énergir a donc atteint 106 % de la cible des économies nettes du PGEÉ avec 104 % des
27 budgets prévus.

¹ [D-2021-140, paragr. 342.](#)

² [D-2019-088, paragr. 469.](#)

Tableau 4
Récapitulatif financier global détaillé (M\$)

	Prévision 2021-2022	Réel 2021-2022	Écart	% réalisation
Aide financière	31,0	32,5	1,6	105%
Frais d'exploitation	4,3	4,0	-0,3	94%
<i>Développement & formation</i>	0,1	0,04	-0,1	37%
<i>Commercialisation</i>	0,7	0,6	-0,2	78%
<i>Suivi & évaluation</i>	0,9	0,8	-0,1	90%
<i>Administration</i>	2,5	2,5	0,0	102%
Total	35,2	36,5	1,3	104%

1 À l'instar des années antérieures, les aides financières versées aux clients représentent la
2 majorité des dépenses, soit 89 % des dépenses réelles totales du PGEÉ en 2021-2022.

3 La Régie a autorisé la création de comptes de frais reportés pour les frais d'exploitation³ et les
4 aides financières⁴ du PGEÉ. Les écarts observés entre le réel et le prévisionnel en frais
5 d'exploitation et en aide financière, soit - 0,3 M\$ et + 1,6 M\$ respectivement, constatées en fin
6 du présent exercice financier ont été transférées à deux comptes de frais reportés⁵, ce qui a pour
7 effet de ramener le niveau des frais d'exploitation et des aides financières réels équivalent à celui
8 prévu, soit 4,3 M\$ et 31,0 M\$ respectivement.

9 Comme illustré au Tableau 5 ci-dessous, les coûts totaux réels pour tous les programmes du
10 PGEÉ ont été inférieurs à ceux approuvés, sauf pour les programmes *Soutien MFR*, *Appareils*
11 *efficaces – Affaires* et *Diagnostics et mise en œuvre efficaces*. Notons que les coûts totaux
12 présentés au Tableau 5 regroupent l'ensemble des dépenses des programmes, soit celles
13 relatives aux aides financières versées et aux frais d'exploitation.

³ [D-2017-094, paragr. 73 et 74.](#)

⁴ [D-2019-088, paragr. 476.](#)

⁵ Énergir-13, Document 1.

Tableau 5
Coûts totaux par programme (M\$)

	Prévision 2021-2022	Réel 2021-2022	Écart	Taux de réalisation
Appareils efficaces – Résidentiel	1,4	1,1	-0,2	84%
Soutien MFR	0,2	0,5	0,3	264%
Appareils efficaces – Affaires	8,1	8,8	0,7	109%
Construction et rénovation efficaces	6,3	5,6	-0,7	89%
Diagnostics et mise en œuvre efficaces	15,0	18,7	3,6	124%
Énergie renouvelable	2,5	0,8	-1,7	31%
Innovation efficace	1,2	0,5	-0,7	41%
Sensibilisation	0,6	0,6	-0,1	90%
Total	35,2	36,5	1,3	104%

1 L'écart du budget total observé de 3,6 M\$ en 2021-2022 par rapport à la prévision pour le
 2 programme *Diagnostics et mise en œuvre efficaces* s'explique par le versement d'aide financière
 3 plus important dans le marché VGE en conformité avec la décision D-2022-081⁶ de la Régie,
 4 comme illustré dans le tableau ci-dessous. Dans cette décision, la Régie autorisait une
 5 augmentation de la marge de dépassement maximale du budget autorisé de l'année 2021-2022
 6 de 15 % à 76 %, portant le montant admissible pour les volets et sous-volets du marché VGE à
 7 un maximum de 18,3 M\$.

8 Bien que les dépenses totales réelles dans ce marché furent de 14,0 M\$, ce qui correspond à un
 9 dépassement budgétaire de 3,6 M\$ ou de 35 % des budgets autorisés, elles ont été inférieures
 10 au niveau de dépassement autorisé par la décision D-2022-081. Les économies d'énergie nettes
 11 réalisées de 27,9 Mm³ ont cependant été supérieures de plus de 20 % à celles anticipées tel
 12 qu'illustré au Tableau 6.

⁶ [D-2022-081, paragr. 34.](#)

Tableau 6
Budget total et économies nettes dans le marché VGE⁷

	Prévu 2021-2022 R-4151-2021	Réel 2021-2022	Écart Réel vs Prévu
Frais d'exploitation (M\$)	1,0	1,0	0,0
Aide financière (M\$)	9,4	13,0	3,6
Budget total (M\$)	10,4	14,0	3,6
Économies nettes (Mm³)	23,1	27,9	4,8

1 Le Tableau 7 présente les résultats de la rentabilité des programmes du PGEÉ, illustré par le test
 2 du coût total en ressources (TCTR), prévus et réels pour l'année 2020-2021. Les résultats réels
 3 de 161,6 M\$ confirment la rentabilité des programmes du PGEÉ. Les programmes *Soutien MFR*
 4 et *Sensibilisation* n'affichent cependant pas une rentabilité positive, étant donné que ces
 5 initiatives ne génèrent aucune économie d'énergie directement. En raison de la nature des projets
 6 soutenus dans le cadre du programme *Innovation efficace*, soit de démonstration et
 7 d'expérimentation, le résultat réel de l'analyse de rentabilité est conforme aux attentes et aux
 8 résultats observés pour les années antérieures.

Tableau 7
TCTR par programme (M\$ actualisé)

	Prévision 2021-2022	Réel 2021-2022	Écart
Appareils efficaces - Résidentiel	0,9	0,6	(0,3)
Soutien MFR	(0,05)	(0,1)	(0,1)
Appareils efficaces - Affaires	30,4	15,0	(15,4)
Construction et rénovation efficaces	109,3	39,9	(69,4)
Diagnostics et mise en œuvre efficaces	88,5	105,0	16,4
Énergie renouvelable	5,4	2,1	(3,4)
Innovation efficace	(0,7)	(0,4)	0,2
Sensibilisation	(0,6)	(0,5)	0,1
Total	233,3	161,4	(71,8)

⁷ Le marché VGE couvre les initiatives suivantes qui représentent un sous-ensemble du programme *Diagnostics et mise en œuvre efficaces* : *Études et Implantation CII*; *Études et Implantation VGE*; *Système de gestion de l'énergie*.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE EXÉCUTIF	2
LEXIQUE	9
1 INTRODUCTION	11
2 FAITS SAILLANTS SUR LES PROGRAMMES	13
2.1 PROGRAMME APPAREILS EFFICACES – RÉSIDENTIEL.....	13
2.2 PROGRAMME SOUTIEN AUX MÉNAGES À FAIBLE REVENU	15
2.3 PROGRAMME APPAREILS EFFICACES - AFFAIRES	17
2.4 PROGRAMME CONSTRUCTION ET RÉNOVATION EFFICACES.....	19
2.5 PROGRAMME DIAGNOSTICS ET MISE EN ŒUVRE EFFICACES.....	20
2.6 PROGRAMME ÉNERGIE RENOUVELABLE.....	22
2.7 PROGRAMME INNOVATION EFFICACE.....	24
2.8 PROGRAMME SENSIBILISATION EFFICACE	25
3 FAITS SAILLANTS SUR LES ACTIVITÉS DE COMMUNICATION, D'ÉVALUATION ET DE RECHERCHE	26
3.1 ACTIVITÉS D'ÉVALUATION.....	26
3.2 ACTIVITÉS DE RECHERCHE.....	26
3.3 ACTIVITÉS DE COMMUNICATION	27
4 CONCLUSION	27
ANNEXE A : SYNTHÈSE 2021-2022	

LEXIQUE

- 1 **1. Économies nettes :**
 2 Économies brutes (m³) * [1 - taux d'opportunisme (%) + effet d'entraînement (%)] + effet de bénévolat (m³)
- 3 **2. Nombre de participants net :**
 4 Nombre de participants bruts * [1 - taux d'opportunisme (%) + effet d'entraînement (%)]
- 5 **3. Nombre de bénévoles :**
 6 Effet de bénévolat (m³) ÷ économies unitaires (m³ par participant)
- 7 **4. Aide financière totale :**
 8 Σ (participants bruts * aide financière unitaire)
- 9 **5. TCTR (test du coût total des ressources) :**
 10 Valeur actualisée nette (économies nettes x coûts évités sur la durée de vie des mesures)
 11 **Moins**
 12 Valeur actualisée nette (coût incrémental x (nombre de participants net + nombre de bénévoles))
 13 **Moins**
 14 Frais d'exploitation du programme
- 15 **6. TCTR ratio :**
 16 Valeur actualisée nette (économies nettes x coûts évités sur la durée de vie des mesures)
 17 ÷
 18 Valeur actualisée nette (coût incrémental x (nombre de participants net + nombre de bénévoles) +
 19 frais d'exploitation du programme)
- 20 **7. Test du participant (TP)**
 21 Valeur actualisée nette ([tarif marginal sur la durée de vie des mesures x économies nettes x
 22 (1 + TPS/TVQ)] + budget de subvention)
 23 **Moins**
 24 Valeur actualisée nette (coût incrémental x (nombre de participants net + nombre de bénévoles) x
 25 (1 + TPS/TVQ))

1 **8. TP ratio :**2 Valeur actualisée nette ([tarif marginal sur la durée de vie des mesures x économies nettes x
3 (1 + TPS/TVQ)] + budget de subvention)

4 ÷

5 Valeur actualisée nette (coût incrémental x [nombre de participants net + nombre de bénévoles *
6 (1 + TPS/TVQ)])7 **9. Test de neutralité tarifaire (TNT) :**

8 Valeur actualisée nette (économies nettes x coût évité sur la durée de vie des mesures)

9 **Moins**10 Valeur actualisée nette (budget total + [tarif marginal sur la durée de vie des mesures x économies
11 nettes])12 **10. TNT ratio :**

13 Valeur actualisée nette (économies nettes x coût évité sur la durée de vie des mesures)

14 ÷

15 Valeur actualisée nette (budget total + [tarif marginal sur la durée de vie des mesures x économies
16 nettes])17 **11. Un mètre cube :**18 1 m³ = 35 913 Btu

1 INTRODUCTION

1 Le rapport annuel des programmes et activités en efficacité énergétique 2021-2022 vise à
2 présenter les résultats du PGEÉ d'Énergir pour l'année financière terminée, identifier les écarts
3 par rapport à ce qui était prévu ou autorisé par la Régie et les justifier lorsqu'ils sont jugés
4 significatifs.

5 Énergir tient à porter à l'attention de la Régie les éléments ci-dessous en vue de l'analyse des
6 fiches des programmes, des volets et de certains sous-volets du PGEÉ présentés dans le présent
7 document :

- 8 • Les budgets prévus pour l'année 2021-2022 sont ceux autorisés par la Régie dans le
9 cadre de la cause tarifaire 2021-2022 à la suite de l'examen des ajustements à la marge
10 proposés par Énergir pour le PGEÉ⁸;
- 11 • Les prévisions d'économies d'énergie pour l'année 2021-2022 sont celles présentées lors
12 de l'examen du Plan directeur 2018-2023⁹, à l'exception des volets pour lequel des
13 ajustements budgétaires à la marge ont été autorisés par la Régie dans le cadre des
14 causes tarifaires 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022¹⁰;
- 15 • En conformité avec la décision D-2019-088¹¹, les résultats réels des économies d'énergie
16 nettes du PGEÉ 2021-2022 présentés dans ce rapport annuel tiennent compte des
17 paramètres révisés des volets pour lesquels des rapports d'évaluation ont été réalisés
18 cours de l'année 2021-2022¹²;
- 19 • Toujours en conformité avec la décision D-2019-088¹³, les résultats réels pour le TCTR et
20 le TNT inclus dans le présent document prennent en considération la mise à jour des
21 coûts évités de gaz naturel^{14 15}.

⁸ [D-2022-141, paragr. 342.](#)

⁹ [D-2019-088, paragr. 33.](#)

¹⁰ [D-2022-141, paragr. 330 et 332.](#)

¹¹ D-2019-088, paragr. 408, 414 et 415.

¹² Énergir-13, Documents 4, 6, 7, 9.

¹³ D-2019-088, paragr. 409.

¹⁴ Énergir-13, Document 10.

¹⁵ Notons que les coûts évités du scénario « trajectoire actuelle » présentés dans le rapport portant sur la mise à jour des coûts évités ont été retenus pour le présent document.

- 1 Après avoir présenté les fiches des programmes du PGEÉ et la justification des écarts majeurs
- 2 à la section 2, le Rapport annuel 2021-2022 est complété à la section 3 par le statut des activités
- 3 de communication, d'évaluation et de recherche. La conclusion est présentée à la section 4,
- 4 suivie de l'Annexe A détaillant les résultats 2021-2022 du PGEÉ.

2 FAITS SAILLANTS SUR LES PROGRAMMES

2.1 PROGRAMME APPAREILS EFFICACES – RÉSIDENTIEL

Programme			
Ce programme vise à faire la promotion des appareils écoénergétiques suivants : thermostat intelligent, chauffe-eau sans réservoir à condensation, combo à condensation et chaudière efficace.			
Marché cible			
Résidentiel			
	Prévision	Réel	%
	2021-2022	2021-2022	réalisation
Données du programme			
Nombre de participants (brut)	4 300	1 913	44%
Économies brutes totales (m ³)	638 715	384 743	60%
Économies nettes totales (m ³)	521 062	345 087	66%
Frais d'exploitation			
Développement & formation (\$)	8 867	6 144	69%
Commercialisation (\$)	22 400	12 106	54%
Suivi & évaluation (\$)	45 716	98 225	215%
Administration (\$)	189 706	164 083	86%
Total (\$)	266 688	280 558	105%
Coûts du programme			
Aide financière totale (\$)	1 084 938	861 367	79%
Frais d'exploitation (\$)	266 688	280 558	105%
Total (\$)	1 351 626	1 141 925	84%
Tests de rentabilité			
TCTR (\$)	921 402	608 634	
TCTR ratio	1,49	1,52	
TP (\$)	3 396 824	3 266 327	
TP ratio	n/d	3,63	
TNT (\$)	(2 167 163)	(2 337 465)	
TNT ratio	n/d	0,47	

Explication des écarts

- 1 Au total, 1 913 participants ont pu bénéficier du programme en 2021-2022, ce qui représente un
- 2 taux de participation de 44 %. Cette participation globale inférieure à la prévision s'est également
- 3 reflétée sur les économies nettes et l'aide financière totale du programme, alors que
- 4 respectivement 66 % et 79 % des économies nettes et des aides financières prévues ont été
- 5 réalisées. Soulignons que le volet *Combo à condensation efficace* a connu un niveau de

1 participation élevé pour une troisième année consécutive avec 813 participants, ce qui s'est
2 traduit par un taux de réalisation des économies nettes de ce volet de 223 %.

3 Bien que les économies d'énergie globales ont été moindres qu'anticipées, les coûts totaux réels
4 du programme ont été légèrement supérieurs par rapport au budget autorisé. Ce résultat
5 s'explique principalement par la décision D-2019-088¹⁶ de la Régie de devancer l'évaluation du
6 volet *Thermostats intelligents* qui était initialement prévue en 2022-2023. Puisque le budget de
7 suivi et d'évaluation en 2021-2022 autorisé par la Régie pour le programme ne reflète pas ce
8 changement au calendrier d'évaluation, il en résulte un taux de réalisation du suivi et d'évaluation
9 de 215 %.

10 Malgré des économies nettes légèrement inférieures à la prévision, le programme affiche une
11 rentabilité positive avec un TCTR ratio de 1,52.

12 Soulignons finalement qu'à la suite de la décision D-2019-088¹⁷, Énergir a également mis à jour
13 dans le présent document l'ensemble des paramètres révisés du programme découlant des
14 rapports d'évaluation en lien avec le volet *Thermostats intelligents*, le bénévolat et les coûts
15 évités.

¹⁶ D-2019-088, paragr. 408, 414 et 415.

¹⁷ D-2019-088, paragr. 408, 414 et 415.

2.2 PROGRAMME SOUTIEN AUX MÉNAGES À FAIBLE REVENU

Programme			
Ce programme vise à accorder une aide financière supplémentaire aux MFR-proprétaires d'une maison unifamiliale, d'un duplex ou d'un triplex ou aux propriétaires d'immeubles multilocatif dont un ou plusieurs logements sont occupés par des MFR, lorsqu'ils participent à un des programmes d'efficacité énergétique d'Énergir.			
Marché cible			
Résidentiel et CII			
	Prévision	Réel	%
	2021-2022	2021-2022	réalisation
Données du programme			
Nombre de participants (brut)	610	6 329	1038%
Économies brutes totales (m ³)	0	0	-
Économies nettes totales (m ³)	0	0	-
Frais d'exploitation			
Développement & formation (\$)	5 333	3 072	58%
Commercialisation (\$)	8 000	4 749	59%
Suivi & évaluation (\$)	13 917	42 460	305%
Administration (\$)	<u>75 882</u>	<u>82 042</u>	<u>108%</u>
Total (\$)	103 132	132 323	128%
Coûts du programme			
Aide financière totale (\$)	95 761	391 911	409%
Frais d'exploitation (\$)	<u>103 132</u>	<u>132 323</u>	<u>128%</u>
Total (\$)	198 893	524 234	264%
Tests de rentabilité			
TCTR (\$)	(47 535)	(125 842)	
TCTR ratio	0,00	0,00	
TP (\$)	9 074	372 716	
TP ratio	n/d	0,00	
TNT (\$)	(13 668)	(498 558)	
TNT ratio	n/d	0,00	

Explication des écarts

- 1 Un total de 6 329 ménages à faible revenu ont bénéficié du programme *Soutien aux ménages à*
- 2 *faible revenu (MFR)* au cours de l'année 2021-2022, soit 10 fois plus que les 610 participants
- 3 prévus. Cette participation record s'explique par une intensification de la sensibilisation, de la
- 4 communication et de la formation sur le programme auprès des représentants ventes d'Énergir
- 5 et d'organismes sans but lucratif qui soutiennent les ménages à faible revenu.

1 La participation au programme supérieure à la prévision s'est également reflétée sur les aides
2 financières, alors que 409 % des aides financières prévues ont été versées.

3 Le taux de réalisation du budget de suivi et d'évaluation de 305 % s'explique par la
4 décision D-2019-088¹⁸ de la Régie de devancer l'évaluation du programme qui était initialement
5 prévue en 2022-2023. Étant donné que le budget de suivi et d'évaluation autorisé en 2021-2022
6 par la Régie pour le programme ne reflète pas ce changement au calendrier d'évaluation, il en
7 résulte un taux élevé de réalisation.

¹⁸ D-2019-088, paragr. 408, 414 et 415.

2.3 PROGRAMME APPAREILS EFFICACES - AFFAIRES

Programme			
Ce programme vise à faire la promotion des appareils écoénergétiques suivants : chaudière à condensation, chaudière à efficacité intermédiaire, chauffe-eau à condensation, chauffage infrarouge, aérotherme à condensation, hotte à débit variable, thermostats intelligents.			
Marché cible			
CII et VGE			
	Prévision	Réel	%
	2021-2022	2021-2022	réalisation
Données du programme			
Nombre de participants (brut)	3 338	2 095	63%
Économies brutes totales (m ³)	8 197 891	5 930 421	72%
Économies nettes totales (m ³)	7 522 493	5 528 248	73%
Frais d'exploitation			
Développement & formation (\$)	26 317	10 752	41%
Commercialisation (\$)	86 100	28 672	33%
Suivi & évaluation (\$)	248 002	119 013	48%
Administration (\$)	417 353	451 228	108%
Total (\$)	777 772	609 665	78%
Coûts du programme			
Aide financière totale (\$)	7 304 740	8 179 771	112%
Frais d'exploitation (\$)	777 772	609 665	78%
Total (\$)	8 082 513	8 789 436	109%
Tests de rentabilité			
TCTR (\$)	30 395 963	14 981 296	
TCTR ratio	3,18	1,92	
TP (\$)	39 976 000	33 525 709	
TP ratio	n/d	2,84	
TNT (\$)	(5 182 025)	(13 054 661)	
TNT ratio	n/d	0,72	

Explication des écarts

- 1 Ce programme a atteint 73 % de la cible d'économies nettes en 2021-2022 avec une participation
- 2 globale moins importante par rapport à la prévision; participation qui est toutefois similaire à celle
- 3 obtenue en 2020-2021. Soulignons que le volet *Chauffe-eau à condensation* a été plus populaire
- 4 qu'anticipé avec un taux de participation de 155 %.

1 Le fort engouement pour les chauffe-eau à condensation explique principalement le taux de
2 réalisation de 112 % des aides financières prévues pour le programme. Quant aux frais
3 d'exploitation, des dépenses moins importantes qu'anticipées ont été réalisées.

4 Bien que les économies nettes ont été inférieures à la prévision, le programme affiche une
5 rentabilité positive avec un TCTR ratio de 1,92.

6 Soulignons finalement qu'à la suite de la décision D-2019-088¹⁹, Énergir a également mis à jour
7 l'ensemble des paramètres révisés du programme dans le présent document découlant des
8 rapports d'évaluation portant sur le volet *Thermostats intelligents - petits clients CII (projet pilote)*,
9 le bénévolat et la mise à jour des coûts évités.

¹⁹ D-2019-088, paragr. 408, 414 et 415.

2.4 PROGRAMME CONSTRUCTION ET RÉNOVATION EFFICACES

Programme			
Ce programme vise à encourager d'une part la construction de bâtiments écoénergétiques et d'autre part la réalisation de travaux de rénovation visant l'amélioration de l'enveloppe thermique des bâtiments dans le but de les rendre plus efficaces sur le plan énergétique.			
Marché cible			
CII et VGE			
	Prévision	Réel	%
	2021-2022	2021-2022	réalisation
Données du programme			
Nombre de participants (brut)	100	71	71%
Économies brutes totales (m ³)	4 692 599	11 482 362	245%
Économies nettes totales (m ³)	3 425 934	9 680 907	283%
Frais d'exploitation			
Développement & formation (\$)	8 033	3 072	38%
Commercialisation (\$)	26 111	23 265	89%
Suivi & évaluation (\$)	453 858	155 157	34%
Administration (\$)	<u>303 530</u>	<u>328 166</u>	<u>108%</u>
Total (\$)	791 532	509 661	64%
Coûts du programme			
Aide financière totale (\$)	5 480 029	5 058 557	92%
Frais d'exploitation (\$)	<u>791 532</u>	<u>509 661</u>	<u>64%</u>
Total (\$)	6 271 560	5 568 218	89%
Tests de rentabilité			
TCTR (\$)	109 303 149	39 927 414	
TCTR ratio	7,22	2,22	
TP (\$)	91 021 038	52 221 257	
TP ratio	n/d	2,61	
TNT (\$)	103 501 445	(16 727 383)	
TNT ratio	n/d	0,75	

Explication des écarts

- 1 Ce programme a généré des économies nettes représentant 283 % de la cible de 3,4 Mm³ et ce,
- 2 malgré une participation moindre qu'anticipée. Cette situation s'explique principalement par des
- 3 projets de rénovation et de nouvelle construction ayant produit des économies unitaires beaucoup
- 4 plus importantes que prévu.
- 5 Ces excellents résultats au chapitre des économies d'énergie ont été obtenus en respectant le
- 6 budget autorisé par la Régie. La rentabilité du programme est positive avec un TCTR ratio de
- 7 2,22.

2.5 PROGRAMME DIAGNOSTICS ET MISE EN ŒUVRE EFFICACES

Programme			
Ce programme poursuit plusieurs objectifs : - encourager les clients du marché visé à i) réaliser ou faire réaliser par une firme spécialisée des études de faisabilité pour dépister des opportunités de mesures d'efficacité énergétique à implanter et ii) à implanter des mesures d'efficacité énergétique, que celles-ci aient été identifiées ou non dans une étude de faisabilité; - inciter les clients gestionnaires d'immeubles commerciaux et institutionnels en particulier à réaliser une remise au point des systèmes mécaniques de leur bâtiment (recommissionning); - soutenir financièrement le déploiement de Système de gestion de l'énergie (SGE) chez ses clients industriels, mais également de les accompagner techniquement tout au long du processus grâce aux conseillers grandes entreprises et aux ingénieurs de DATECH.			
Marché cible			
CII et VGE			
	Prévision	Réel	%
	2021-2022	2021-2022	réalisation
Données du programme			
Nombre de participants (brut)	298	143	48%
Économies brutes totales (m ³)	43 525 610	41 051 384	94%
Économies nettes totales (m ³)	35 466 280	35 459 074	100%
Frais d'exploitation			
Développement & formation (\$)	38 017	10 752	28%
Commercialisation (\$)	67 833	52 672	78%
Suivi & évaluation (\$)	139 604	310 960	223%
Administration (\$)	<u>1 176 177</u>	<u>1 189 602</u>	<u>101%</u>
Total (\$)	1 421 631	1 563 986	110%
Coûts du programme			
Aide financière totale (\$)	13 607 894	17 102 054	126%
Frais d'exploitation (\$)	<u>1 421 631</u>	<u>1 563 986</u>	<u>110%</u>
Total (\$)	15 029 525	18 666 040	124%
Tests de rentabilité			
TCTR (\$)	88 544 690	104 963 759	
TCTR ratio	4,48	3,63	
TP (\$)	98 262 976	143 937 730	
TP ratio	n/d	3,59	
TNT (\$)	2 172 920	(13 231 167)	
TNT ratio	n/d	0,96	

Explication des écarts

1 Au total, 143 participants ont pu bénéficier du programme en 2021-2022, ce qui représente un
2 taux de participation de 48 %. Soulignons que ce nombre de participants est similaire à celui de
3 l'année 2020-2021. Comme mentionné précédemment dans le Sommaire exécutif, plusieurs
4 projets pourraient être comptabilisés en 2022-2023 alors qu'ils auraient normalement dû l'être
5 en 2021-2022.

6 Malgré une participation moindre que prévu, le programme a atteint sa cible d'économies
7 d'énergie nettes de 35,5 Mm³ en 2021-2022. Cette situation est due principalement par des
8 projets ayant généré des économies unitaires supérieures à la prévision pour le sous-volet
9 *Encouragement à l'implantation VGE (industriel)*.

10 Le taux de réalisation de 126 % des aides financières prévues s'explique principalement par des
11 aides financières unitaires plus élevées qu'anticipées pour les sous-volets *Encouragement à*
12 *l'implantation CII* et *Encouragement à l'implantation VGE (industriel)*.

13 Dans sa décision D-2019-088²⁰, la Régie a devancé l'évaluation des volets *Études et Implantation*
14 *CII*, *Études et Implantation VGE* et *Système de gestion de l'énergie (projet pilote)* qui était
15 initialement prévue en 2022-2023. Le budget de suivi et d'évaluation en 2021-2022 autorisé par
16 pour le programme ne reflète pas ce changement au calendrier d'évaluation, ce qui explique le
17 taux de réalisation du suivi et d'évaluation de 223 % observé en 2021-2022.

18 Le programme affiche une rentabilité favorable avec un TCTR ratio de 3,63.

19 Notons finalement qu'à la suite de la décision D-2019-088²¹, Énergir a mis à jour dans le présent
20 document l'ensemble des paramètres révisés du programme découlant des rapports d'évaluation
21 en lien avec les volets *Études et Implantation CII* et *Études et Implantation VGE*, le bénévolat et
22 les coûts évités.

²⁰ D-2019-088, paragr. 408, 414 et 415.

²¹ D-2019-088, paragr. 408, 414 et 415.

2.6 PROGRAMME ÉNERGIE RENOUVELABLE

Programme			
Ce programme vise à faire la promotion des systèmes de préchauffage solaire thermiques.			
Marché cible			
CII et VGE			
	Prévision	Réel	%
	2021-2022	2021-2022	réalisation
Données du programme			
Nombre de participants (brut)	34	9	26%
Économies brutes totales (m ³)	1 236 099	316 196	26%
Économies nettes totales (m ³)	1 186 655	306 710	26%
Frais d'exploitation			
Développement & formation (\$)	4 017	1 536	38%
Commercialisation (\$)	13 056	2 541	19%
Suivi & évaluation (\$)	11 429	96 727	846%
Administration (\$)	<u>75 882</u>	<u>41 021</u>	<u>54%</u>
Total (\$)	104 384	141 826	136%
Coûts du programme			
Aide financière totale (\$)	2 401 216	626 684	26%
Frais d'exploitation (\$)	<u>104 384</u>	<u>141 826</u>	<u>136%</u>
Total (\$)	2 505 600	768 510	31%
Tests de rentabilité			
TCTR (\$)	5 410 482	2 052 435	
TCTR ratio	2,16	2,67	
TP (\$)	5 388 714	3 036 618	
TP ratio	n/d	3,24	
TNT (\$)	444 433	(666 301)	
TNT ratio	n/d	0,85	

Explication des écarts

- 1 Le nombre d'installations n'a atteint que 26 % de la cible de participation pour l'année 2021-2022.
- 2 Les efforts promotionnels ont permis toutefois d'obtenir 39 dossiers engagés en date du
- 3 30 septembre 2022, ce qui est de bon augure au chapitre de la participation pour les
- 4 années 2022-2023 et subséquentes.
- 5 Le taux de réalisation des économies nettes et des aides financières a été similaire à celui de la
- 6 participation.

1 Bien que la participation ait été moindre qu'anticipée, les frais d'exploitation réels du programme
2 ont été supérieurs par rapport au budget autorisé. Ce résultat s'explique principalement par la
3 décision D-2019-088²² de la Régie de devancer l'évaluation du programme qui était initialement
4 prévue en 2022-2023. Le budget de suivi et d'évaluation en 2021-2022 autorisé par la Régie pour
5 le programme ne reflète pas ce changement au calendrier d'évaluation, ce qui se solde par un
6 taux de réalisation du suivi et d'évaluation de 846 %.

7 Le programme demeure rentable avec un TCTR ratio de 2,67 en dépit des économies d'énergies
8 nettes moindres que prévu.

9 Notons finalement qu'à la suite de la décision D-2019-088²³, Énergir a également mis à jour dans
10 le présent document l'ensemble des paramètres révisés du programme découlant des rapports
11 d'évaluation en lien avec le programme, le bénévolat et les coûts évités.

²² D-2019-088, paragr. 408, 414 et 415.

²³ D-2019-088, paragr. 408, 414 et 415.

2.7 PROGRAMME INNOVATION EFFICACE

Programme			
Ce programme vise à favoriser l'innovation dans l'utilisation efficace du gaz naturel, via le développement de nouvelles technologies, de nouveaux systèmes ou encore de nouvelles façons de le consommer dont le potentiel semble très prometteur. Il permet de dépister des innovations à l'initiative de clients, associations professionnelles, firmes d'ingénieurs-conseils, universitaires, etc. et d'en faire la démonstration tant d'un point de vue technique, économique (rentabilité) que commerciale (acceptabilité/maturité).			
Marché cible			
Résidentielle, CII et VGE			
	Prévision	Réel	%
	2021-2022	2021-2022	réalisation
Données du programme			
Nombre de participants (brut)	8	3	38%
Économies brutes totales (m ³)	320 000	73 915	23%
Économies nettes totales (m ³)	320 000	73 915	23%
Frais d'exploitation			
Développement & formation (\$)	3 600	1 536	43%
Commercialisation (\$)	7 500	10 166	136%
Suivi & évaluation (\$)	6 958	4 541	65%
Administration (\$)	<u>151 765</u>	<u>164 083</u>	<u>108%</u>
Total (\$)	169 823	180 326	106%
Coûts du programme			
Aide financière totale (\$)	1 000 000	305 000	31%
Frais d'exploitation (\$)	<u>169 823</u>	<u>180 326</u>	<u>106%</u>
Total (\$)	1 169 823	485 326	41%
Tests de rentabilité			
TCTR (\$)	(652 204)	(435 767)	
TCTR ratio	0,43	0,20	
TP (\$)	464 969	60 701	
TP ratio	n/d	1,14	
TNT (\$)	(1 180 151)	(526 341,35)	
TNT ratio	n/d	0,17	

Explication des écarts

- 1 Au cours de l'année 2021-2022, trois projets se sont terminés et un projet a été annulé. Au 30
- 2 septembre 2022, deux projets étaient en cours de réalisation.

2.8 PROGRAMME SENSIBILISATION EFFICACE

Programme			
Cette initiative vise à développer des outils de communication et d'information nécessaires pour sensibiliser à l'efficacité énergétique à la fois la clientèle et les représentants d'Énergir, ses partenaires, les parties-prenantes/influenceurs des différents marchés (ingénieurs-conseils, installateurs, constructeurs, etc.) et plus largement la population.			
Marché cible			
Résidentiel, CII et VGE			
	Prévision	Réel	%
	2021-2022	2021-2022	réalisation
Données du programme			
Nombre de participants (brut)	-	-	-
Économies brutes totales (m ³)	-	-	-
Économies nettes totales (m ³)	-	-	-
Frais d'exploitation			
Développement & formation (\$)	5 817	0	0%
Commercialisation (\$)	509 000	445 077	87%
Suivi & évaluation (\$)	0	0	-
Administration (\$)	<u>113 824</u>	<u>123 062</u>	<u>108%</u>
Total (\$)	628 640	568 139	90%
Coûts du programme			
Aide financière totale (\$)	0	0	-
Frais d'exploitation (\$)	<u>628 640</u>	<u>568 139</u>	<u>90%</u>
Total (\$)	628 640	568 139	90%
Tests de rentabilité			
TCTR (\$)	(596 263)	(540 313)	
TCTR ratio	0,00	0,00	
TP (\$)	S.O.	S.O.	
TP ratio	S.O.	S.O.	
TNT (\$)	n/d	(540 313)	
TNT ratio	n/d	0,00	

Explication des écarts

- 1 Les dépenses de sensibilisation ont été légèrement inférieures aux budgets autorisés, avec un
- 2 taux de réalisation de 90 %. Soulignons que les efforts de sensibilisation ont contribué à l'atteinte
- 3 de 106 % des économies annuelles nettes prévues de 51,4 Mm³ pour le PGEÉ.

3 FAITS SAILLANTS SUR LES ACTIVITÉS DE COMMUNICATION, D'ÉVALUATION ET DE RECHERCHE

3.1 ACTIVITÉS D'ÉVALUATION

1 Énergir est d'avis que l'évaluation des programmes est un outil important en vue de valider les
2 résultats et d'améliorer et de renouveler son offre auprès de ses clients, conformément aux
3 bonnes pratiques dans le domaine de l'efficacité énergétique.

4 Les rapports d'évaluation pour les initiatives suivantes du PGEÉ ont été réalisés en 2021-2022
5 et déposés à la Régie dans le cadre du présent dossier en décembre 2022²⁴ en plus de ceux en
6 lien avec la mise à jour de l'effet de bénévolat et des coûts évités et ce, ce en conformité avec
7 les décisions D-2019-088²⁵ et D-2022-098²⁶ : *Soutien MFR, Étude et Implantation CII; Étude et*
8 *Implantation VGE; Thermostats intelligents – résidentiel; Thermostats intelligents - petits clients*
9 *CII (projet pilote); Système de gestion de l'énergie (projet pilote); Énergie renouvelable.*

3.2 ACTIVITÉS DE RECHERCHE

10 Les activités de recherche ont pour objectif de recueillir des informations de marché pertinentes
11 au développement, à l'administration et au suivi d'initiatives retenues dans le portefeuille du
12 PGEÉ.

13 La liste des projets de recherche se décline comme suit : des travaux de conception
14 d'améliorations de l'offre actuelle et de nouveaux programmes ou volets; la participation aux
15 activités d'organismes spécialisés en efficacité énergétique; la participation aux sous-comités
16 techniques de CSA sur l'élaboration de normes standards afin d'établir l'efficacité énergétique
17 des appareils à gaz naturel; la participation à des balisages permettant de comparer les efforts
18 d'Énergir et ceux des autres distributeurs.

²⁴ Énergir-13, Documents 4 à 10.

²⁵ D-2019-088, paragr. 146 et 416.

²⁶ D-2022-098, paragr. 168.

3.3 ACTIVITÉS DE COMMUNICATION

1 Au cours de l'année 2021-2022, Énergir a produit et diffusé plusieurs outils de communication et
2 réalisé différentes activités intégrant la sensibilisation et la promotion des programmes de son
3 PGEÉ. Les interventions communicationnelles d'Énergir sont divisées en deux types :

- 4 • Les outils destinés aux influenceurs, soit les professionnels qui sont en contact direct avec
5 la clientèle (p.ex. firmes de génie-conseil, partenaires certifiés en gaz naturel), visent à
6 les informer ou à les inciter à présenter les programmes du PGEÉ aux clients potentiels
7 et existants;
- 8 • Les outils produits et diffusés directement par Énergir ont pour objectif d'informer ou de
9 promouvoir les programmes du PGEÉ auprès de la clientèle potentielle et existante.

4 CONCLUSION

10 Énergir est très satisfaite des résultats obtenus par ses programmes d'efficacité énergétique et
11 conclut l'année 2021-2022 en ayant surpassé ses objectifs annuels et cumulatifs pour la
12 période 2018-2022 avec des économies nettes de 51,4 Mm³ de gaz naturel en 2021-2022, ce qui
13 a permis d'éviter des émissions d'un peu plus de 98 000 tonnes de GES.

14 Énergir est très fière d'avoir pu accompagner ses clients dans leurs projets en efficacité
15 énergétique qui leur permettront de réduire leur facture énergétique et de favoriser la lutte contre
16 les changements climatiques.

17 **Énergir demande à la Régie de prendre acte des résultats et des suivis du PGEÉ pour**
18 **l'année 2021-2022.**

ANNEXE A : SYNTHÈSE 2021-2022

Tableau A-1
Synthèse des programmes 2021-2022

Programme/volet	Participants bruts - Prévision	Participants bruts - Réel	Économies nettes - Prévision (m³)	Économies nettes - Réel (m³)	Frais d'exploitation - Autorisé (\$)	Frais d'exploitation - Réel (\$)	Aide financière - Autorisé (\$)	Aide financière - Réel (\$)	Coûts totaux - Autorisé (\$)	Coûts totaux - Réel (\$)	TCTR - Prévision (\$)	TCTR - Réel (\$)	TCTR ratio - Prévision	TCTR ratio - Réel
Appareils efficaces - Résidentiel	4 300	1 913	521 062	345 087	266 688	280 558	1 084 938	861 367	1 351 626	1 141 925	921 402	608 634	1,49	1,52
Thermostats intelligents	3 130	481	151 367	23 513	95 128	103 606	313 000	47 917	408 128	151 523	18 840	18 840	(74 274)	1,05
Chaudières efficaces	625	509	293 932	220 795	57 187	55 519	562 500	458 100	619 687	513 619	888 020	492 115	1,87	1,54
Chauffe-eau sans réservoir Energy Star	120	91	20 198	12 299	57 187	55 519	36 750	31 400	93 937	86 919	(25 602)	(22 096)	0,76	0,74
Combo à condensation efficace	365	813	38 567	84 051	32 323	48 227	123 188	312 550	155 510	360 777	52 406	222 145	1,43	1,91
Combo à condensation à haute efficacité (projet pilote)	60	19	16 998	4 429	24 864	17 686	49 500	11 400	74 364	29 086	(12 261)	(9 255)	0,86	0,73
Soutien MFR	610	6 329	-	-	103 132	132 323	95 761	391 911	198 893	524 234	(47 535)	(125 842)	-	-
Supplément MFR - résidentiel	10	-	-	-	50 116	61 618	4 295	-	54 411	61 618	(47 535)	(58 600)	-	-
Supplément MFR - CII	600	6 329	-	-	53 016	70 705	91 466	391 911	144 482	462 616	-	(67 242)	3 116,67	-
Appareils efficaces - Affaires	3 338	2 095	7 522 493	5 528 248	777 772	609 665	7 304 740	8 179 771	8 082 513	8 789 436	30 395 963	14 981 296	3,18	1,92
Chaudières à efficacité intermédiaire	80	16	481 478	70 571	103 128	99 054	397 776	131 500	500 904	230 554	2 224 855	218 493	3,47	1,94
Thermostat intelligent - petits clients CII (projet pilote)	500	10	166 250	4 480	64 787	101 748	50 000	994	114 787	102 742	732 526	(83 527)	6,06	0,21
Chaudières à condensation	1 140	878	4 401 173	2 930 111	104 028	99 054	4 280 741	4 545 050	4 384 769	4 644 104	19 861 305	8 174 231	3,30	1,78
Chauffe-eau à condensation	480	743	1 134 642	1 984 905	102 828	99 054	1 178 136	2 941 250	1 280 964	3 040 304	2 158 435	3 722 768	1,67	1,57
Infrarouge	725	310	702 120	246 389	153 087	55 492	362 500	143 000	515 587	198 492	3 206 270	1 079 457	5,45	5,23
Hotte à débit variable	53	42	323 953	185 593	183 828	99 771	378 588	251 503	562 416	351 273	1 612 920	1 589 500	1,44	3,50
Aérotherme à condensation	360	96	312 877	106 199	66 087	55 492	657 000	166 475	723 087	221 967	599 653	280 373	1,68	1,85
Construction et rénovation efficaces	100	71	3 425 934	9 680 907	791 532	509 661	5 480 029	5 058 557	6 271 560	5 568 218	109 303 149	39 927 414	7,22	2,22
Rénovation	55	42	1 117 639	4 435 456	321 207	227 751	1 174 114	910 550	1 495 321	1 138 301	812 518	10 111 444	1,25	2,26
Nouvelle construction	45	29	2 308 295	5 245 451	470 325	281 910	4 305 915	4 148 008	4 776 240	4 429 918	108 490 631	29 815 970	10,12	2,18
Diagnostics et mise en œuvre efficaces	298	143	35 466 280	35 459 074	1 421 631	1 563 986	13 607 894	17 102 054	15 029 525	18 666 040	88 544 690	104 963 759	4,48	3,63
Étude et implantation CII	183	84	11 188 612	7 046 442	432 421	493 084	3 286 800	3 748 834	3 719 221	4 241 918	24 130 091	7 379 766	2,21	1,35
Étude de faisabilité CII	58	-	152 167	3 006	179 366	217 983	468 271	584 019	647 637	802 001	(694 771)	(200 632)	0,34	0,03
Encouragement à l'implantation (CII)	125	84	11 036 445	7 043 436	253 055	275 102	2 818 529	3 164 815	3 071 584	3 439 917	24 824 861	7 580 398	2,91	1,35
Remise au point des systèmes mécaniques des bâtiments ou « Recommissioning »	37	21	1 184 721	513 802	180 266	184 188	879 293	330 161	1 059 559	514 350	1 862 457	444 288	1,64	1,36
Étude et implantation VGE	75	38	22 851 602	27 898 830	643 204	734 038	8 912 667	12 998 684	9 555 871	13 732 722	62 835 080	97 284 903	6,77	4,22
Étude de faisabilité VGE	30	1	1 342 831	569 482	171 295	207 549	610 892	666 410	782 187	873 959	2 184 352	(197 384)	2,61	-
Encouragement à l'implantation (Industriel)	37	28	18 578 715	24 213 394	243 299	263 244	5 278 655	11 508 499	5 521 954	11 771 743	53 673 265	89 572 624	4,67	4,53
Encouragement à l'implantation (Institutionnel)	8	9	2 930 055	3 115 955	228 611	263 244	3 023 119	823 776	3 251 730	1 087 020	6 977 463	7 909 663	2,55	2,61
Système de gestion de l'énergie (projet pilote)	2	-	241 346	-	165 740	152 675	529 135	24 375	694 874	177 050	(282 938)	(145 197)	0,70	-
Énergie renouvelable	34	9	1 186 655	306 710	104 384	141 826	2 401 216	626 684	2 505 600	768 510	5 410 482	2 052 435	2,16	2,67
Pré-Chauffage solaire - air pour chauffage de l'espace	28	9	977 245	306 710	85 963	84 681	1 977 472	626 684	2 063 435	711 365	n/d	2 106 781	n/d	2,67
Pré-Chauffage solaire - procédés et eau (projet pilote)	6	-	209 410	-	18 421	57 144	423 744	-	442 165	57 144	n/d	(54 346)	n/d	-
Innovation efficace	8	3	320 000	73 915	169 823	180 326	1 000 000	305 000	1 169 823	485 326	(652 204)	(435 767)	0,43	0,20
Innovation	8	3	320 000	73 915	169 823	180 326	1 000 000	305 000	1 169 823	485 326	(652 204)	(435 767)	0,43	0,20
Sensibilisation	-	-	-	-	628 640	568 139	-	-	628 640	568 139	(596 263)	(540 313)	-	-
Sensibilisation résidentielle	-	-	-	-	139 158	135 661	-	-	139 158	135 661	(131 991)	(129 017)	-	-
Sensibilisation CII	-	-	-	-	334 741	336 021	-	-	334 741	336 021	(317 501)	(319 563)	-	-
Sensibilisation VGE	-	-	-	-	154 741	96 457	-	-	154 741	96 457	(146 771)	(91 733)	-	-
TOTAL	8 688	10 563	48 442 424	51 393 941	4 263 603	3 986 483	30 974 577	32 525 345	35 238 180	36 511 827	233 279 684	161 431 616	4,37	3,27